



Aveyron

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 17 mars 2017 à 15 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

### Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Corinne Compan, Émilie Gral, Christel Sigaud-Laury suppléante de Monsieur Sébastien David et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, André At, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Eric Cantournet, Michel Delpal suppléant de Madame Sylvie Lopez, Jean-louis Denoit, Christophe Saint-Pierre.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Annie Cazard, Sylvie Lopez et Messieurs Vincent Alazard ayant donné procuration à Madame Simone Anglade, Jean-Luc Calmelly, Sébastien David, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques, Claude Salles.

### Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Natalie Alazard et Messieurs William Buchet suppléant de Monsieur Lionel Coursières, Eric Flores directeur départemental, Michel Galtier, Alain Garibal, Olivier Guiraud.

Membres absents ou excusés : Madame Marie-Pierre Arènes payeur départemental et Messieurs Lionel Coursières et Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membre de droit : Monsieur le préfet.

Date de convocation : 27 février 2017.

## **5 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE, AU COMITÉ TECHNIQUE ET AU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Vu le rapport n° 7.

Vu d'une part le départ en mutation du lieutenant-colonel Olivier Théron et d'autre part le prochain départ à la retraite du lieutenant-colonel Fabrice Ménager.

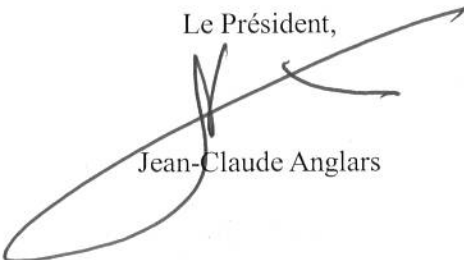
Considérant que ces derniers avaient été désignés par le conseil d'administration du 20 mai 2015 pour représenter l'administration au sein du comité technique, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires et qu'il convient donc de procéder à de nouvelles désignations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou ayant donné procuration, le conseil d'administration désigne en remplacement de Messieurs Olivier Théron et Fabrice Ménager, respectivement Messieurs Benoît Nicol en qualité de titulaire et André Gaffier en qualité de suppléant, pour représenter l'administration au sein du comité technique, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

Ces désignations prendront effet à compter de la prochaine réunion de chacune de ces instances.

Fait à Rodez, le 20 MARS 2017

Le Président,



Jean-Claude Anglars